

Salquenen, le 29 septembre 2008

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Fauna.vs met en garde contre la pollution lumineuse**

**Les jeux de lumière, tel ceux prévus à Loèche, ont une influence négative sur la faune. Fauna.vs, la société valaisanne de biologie de la faune, demande que ces éclairages soient respectueux de l'environnement.**

La presse a récemment présenté le nouveau concept d'éclairage du château et de l'hôtel de ville de la commune de Loèche. Un tel éclairage permet de mettre en valeur les richesses architecturales valaisannes, ce que fauna.vs salue.

Ce type d'éclairage cependant, bien que destiné à illuminer des bâtiments, est malheureusement trop souvent orienté de manière à éclairer des zones comme le ciel ou la forêt, avec une lumière vive et inappropriée. La nuit devient de plus en plus semblable au jour, et pas seulement à Loèche.

#### **150 insectes morts par réverbère**

De nombreux organismes adaptés à vivre dans l'obscurité subissent les conséquences néfastes d'un éclairage nocturne. Les insectes nocturnes, attirés vers les sources lumineuses peuvent y voler jusqu'à épuisement, s'ils ne sont pas brûlés avant par la température élevée des lampes. On estime à environ 150 insectes tués chaque nuit par un réverbère. Des études montrent qu'en Suisse les émissions lumineuses sont une des principales causes de disparition des insectes nocturnes. Quant aux oiseaux migrateurs qui utilisent notamment la lumière des étoiles pour se guider, ils sont perturbés par le fort éclairage des zones urbaines. Désorientés, ils peuvent perdre de l'énergie indispensable à leur survie en cherchant leur chemin, voire même s'écraser contre les façades illuminées. Un éclairage à proximité d'un bâtiment colonisé par des chauves-souris perturbe leur comportement de chasse, repoussant l'heure de leur sortie nocturne, voire l'empêchant complètement, ce qui peut avoir des conséquences dramatiques pour leur reproduction. Il est aussi vraisemblable que pour de nombreux autres vertébrés chez qui les conséquences de l'éclairage nocturne n'ont que peu été étudiées, les émissions lumineuses engendrent des perturbations du rythme biologique.

Enfin, les émissions lumineuses ont de nombreuses autres conséquences négatives connues sur l'homme et sur son environnement que nous ne mentionnerons pas ici. L'alinéa 2 de l'article 11 de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) stipule que « Indépendamment des nuisances existantes, il importe, à titre préventif, de limiter les émissions dans la mesure que permettent l'état de la technique et les conditions d'exploitation et pour autant que cela soit économiquement supportable. »

### **Des mesures facilement réalisables**

Fauna.vs souhaite rendre attentive la commune de Loèche aux conséquences sur l'environnement et sur la faune en particulier de l'éclairage tel qu'il est prévu. Fauna.vs demande que des mesures simples soient prises afin d'éviter de nouvelles hécatombes parmi la faune valaisanne et que la législation soit respectée:

- un éclairage avec des ampoules à sodium basse pression, beaucoup moins attractives pour les animaux car ne produisant pas d'UV
- un éclairage limité à la soirée, qui s'éteint après minuit
- une orientation des éclairages vers les bâtiments (horizontale ou vers le bas), mais en aucun cas dirigé vers le ciel ou vers les alentours.

Loin d'être contraignantes, ces mesures simples permettront aussi des économies d'énergie et ainsi une diminution de la consommation d'électricité.

Les conséquences de la pollution lumineuse sur la faune du Valais seront présentées par M. Arnaud Zufferey, le jeudi 2 octobre 2008 à 19h30 à la HES-SO de Sierre, dans le cadre d'une conférence proposée par fauna.vs.

Le conférencier, Arnaud Zufferey est ingénieur EPFL en informatique. Il est titulaire d'un Master of Advanced Studies (MAS) EPFL en environnement: sciences, ingénierie et management, coordinateur de Dark-Sky Switzerland pour la Suisse romande ([www.ciel-noir.org](http://www.ciel-noir.org)) et président et fondateur de l'association Cohabiter avec la nature ([www.cohabiter.ch](http://www.cohabiter.ch)).

### Références :

Krättli H., Fassaden-Beleuchtungen: eine Bedrohung für Fledermäuse? Fledermaus-Anzeiger, 06/2006

SSF, Fledermäuse im Nachtlicht, Fledermaus-Anzeiger, 09/2002

Recommandations pour la prévention des émissions lumineuses, Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft, BUWAL Bern, 2005,  
<http://www.bafu.admin.ch/php/modules/shop/files/pdf/phpsEq6H9.pdf>

A. Zufferey & I. Febbraro, La pollution lumineuse, 9 septembre 2005